

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



Agir pour le climat, c'est respecter mes droits !

Juillet 2015



Cet outil pédagogique a été édité en partenariat avec l'ANACEJ
– l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes.



Il a été réalisé par :
Carole Coupez, Florine Pruchon et Socheata Sim – Solidarité Laïque
Avec l'appui précieux de : Bernard Zaneboni - MGEN

« Après les droits de la personne, nous allons poser les droits de l'Humanité, c'est-à-dire le droit pour tous les habitants de la Terre à vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent. »

François Hollande – 3^e conférence environnementale –
27 novembre 2014 , Paris.

Sommaire

INTRODUCTION	P 5
CONSIGNE	P 6
PREAMBULE	
a) C'est quoi une COP ?	P 7
b) Les enjeux de la COP 21	P 8
c) Et les citoyens dans tout ça ?	P 10
COMPRENDRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE	
a) Les chiffres clefs du climat en France et dans le Monde	P 11
b) Le changement climatique, kezaiko ?	P 11
c) Pourquoi la Terre se réchauffe t-elle ?	P 12
d) Les conséquences sur l'environnement	P 14
<i>Zoom sur la France</i>	
e) Et tes droits dans tout ça ?	P 17
POUR POUVOIR AGIR AU QUOTIDIEN : QUELLES SOLUTIONS ?	
a) Le droit à l'éducation, une des solutions pour lutter contre le changement climatique	P 20
b) Maintenant, c'est à toi ! Deviens un éco-citoyen et agis dans ton quartier, ton école, ta cité	P 21
c) Enfant, exprime – toi à la COP 21 !	P 26
BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE	P 27
AUTRES OUTILS PEDAGOGIQUES MIS À VOTRE DISPOSITION	P 28

Introduction

Solidarité Laïque, un réseau engagé sur les droits de l'enfant

Solidarité Laïque (SL), réseau composé de plus de 50 organisations (associations, coopératives, fondations, mutuelles et syndicats), a toujours été mobilisé sur la question des droits de l'enfant. Toutefois, son engagement s'est consolidé en 2013 en décidant de développer, sur ce champ, des actions d'éducation à la citoyenneté mais aussi du plaidoyer – notamment via le collectif AEDE : Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant que SL co-coordonne avec DEI – France. Ce collectif rassemble plus de 50 organisations et a écrit de manière collective un rapport sur la situation en France au regard de leurs droits intitulé « En avant pour les droits de l'enfant – Respectons les dès aujourd'hui ! » en y associant les enfants et les jeunes. Le rapport a été présenté au comité des droits de l'enfant des Nations Unies à Genève en juin 2015. La synthèse de ce rapport est accessible sur le site de Solidarité Laïque et le rapport est disponible en librairie. Plus d'informations [ici](#).

Par ailleurs, Solidarité Laïque développe des outils pédagogiques sur de multiples sujets : la solidarité internationale, l'interculturalité à titre d'exemple mais aussi sur les droits de l'enfant. En effet, seul un adulte sur 3 a déjà entendu parler de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, 31,4% des Français âgés de 15 à 18 ans¹ ne sont pas conscients que les personnes âgées de moins de 18 ans ont des droits spécifiques alors que ce texte international est le texte le plus ratifié sur Terre ! Il est donc plus que jamais essentiel de sensibiliser les enfants et les jeunes – les premiers concernés – sur leurs droits mais aussi les adultes qui les entourent. Solidarité Laïque a construit des outils pédagogiques : film, exposition, quizz, conte, jeu pédagogique pour travailler avec les enfants de 8 à 18 ans sur leurs droits². Pour plus d'informations sur ces outils, cliquez [ici](#).



2015 : année du climat !



Solidarité Laïque et ses membres ont souhaité mettre en résonance les droits de l'enfant avec les thèmes majeurs de l'actualité et notamment, pour 2015, avec la lutte contre le réchauffement climatique qui a été déclarée « grande cause nationale 2015 ».

Cela fait notamment écho à la 21^e conférence internationale sur le climat qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris.

En effet, le réchauffement climatique est un phénomène préoccupant et a un impact direct sur les enfants et sur leurs droits ; puisque ce sont eux les acteurs de demain qui seront les premiers concernés et qu'ils en subissent déjà les effets !

Cet outil pédagogique montre ainsi que concrètement « Agir pour le climat, c'est respecter leurs droits ! ».

¹ Source : AEDE, *En avant pour les droits de l'enfant : respectons-les dès aujourd'hui*, Juin 2015

² Ces outils sont accessibles pour la plupart sur le site de Solidarité Laïque : www.solidarite-laique.org. Le cas échéant, ils peuvent être envoyés sur demande.

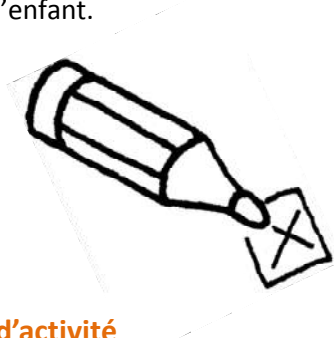
Pourquoi cet outil pédagogique ?

La Convention internationale des droits de l'Enfant – adoptée le 20 novembre 1989 par les Nations Unies et ratifiée par la France en 1990 – garantit de nombreux droits aux enfants comme le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit d'être protégé contre les violences, contre les discriminations, le droit d'être nourri, logé et de grandir dans de bonnes conditions...

Ce texte international accorde aux enfants le droit d'exprimer librement leur opinion (articles 12 et 13) sur toute question ou procédure les concernant et que cette opinion soit prise en considération. Car, le monde dans lequel les enfants veulent grandir et s'épanouir, les concerne directement ! Pour Solidarité Laïque et ses membres, il est important de donner la parole aux enfants et de militer pour que ce droit, garanti par la CIDE, soit respecté bien que cela puisse parfois « interpeller », « déranger » ou « bousculer » certains adultes.

Cet outil « Agir pour le climat, c'est respecter mes droits ! » a pour objectif de :

- Sensibiliser les enfants/jeunes à l'impact de l'homme sur le climat et son environnement et aux conséquences afin de générer une prise de conscience réelle et de développer leur esprit critique ;
- Sensibiliser les enfants/jeunes aux droits de l'enfant ;
- Faire le lien entre « Droits de l'enfant » et « climat » et voir dans quelles mesures les enjeux climatiques impactent les droits de l'enfant ;
- Favoriser la participation et l'expression des enfants/jeunes sur ces enjeux et susciter leur engagement citoyen pour un monde plus juste et solidaire ;
- Etre un outil de plaidoyer pour porter la parole des enfants/jeunes au plus haut niveau et faire entendre leurs voix, notamment au moment de la COP 21 dans l'objectif de construire un monde plus respectueux du bien – être et des droits de l'enfant.



Description de l'outil pédagogique

Cet outil pédagogique se décompose en 2 parties :

- **un livret d'activité** à distribuer à chaque élève composé d'un dépliant 3 volets et d'une planche de stickers/volet expression
- **ce dossier pédagogique** à destination des éducateurs et enseignants.

Le livret d'activité

Le livret d'activité est à destination des 8-12 ans. Solidarité Laïque propose un itinéraire de découverte autour du climat et des droits de l'enfant. Les enfants sont invités à réfléchir sur les causes et les conséquences du réchauffement climatique et aux solutions pouvant exister pour lutter contre ces dernières tout en s'interrogeant à l'impact que cela a sur leurs droits. Aussi, après avoir réfléchi au sens des différents stickers, les enfants sont amenés à positionner les autocollants correspondants dans l'avion solaire. Des stickers vierges sont également à leur disposition dans le cas où ils souhaiteraient imaginer d'autres causes/conséquences/solutions.

Il n'y a pas de solutions idéales quant à la construction de l'avion. Les enfants sont invités à faire preuve de réflexion et de sens critique pour le remplir. L'éducateur peut encourager l'enfant à réfléchir de manière individuelle ou mettre en place une démarche de construction collective avec les enfants. Il est important que les enfants puissent débattre ensemble, confronter leurs points de vue sur ces enjeux ; les stickers n'étant qu'un support prétexte à l'échange. A la suite de cet exercice, les enfants peuvent exercer leur droit à l'expression en donnant leur point de vue via une expression libre : dessiner le monde dans lequel ils souhaitent vivre quand ils auront 70 ans et/ou écrire un slogan, partager les idées, les propositions concrètes aux décideurs pour les encourager à prendre des décisions fortes pour limiter le réchauffement climatique et préserver la planète. Si vous le souhaitez, il est possible de travailler par le biais d'autres formes d'expression avec les enfants (voir partie II-c). **Nous invitons les enseignants et les éducateurs à nous renvoyer ces paroles d'enfants d'ici le 31 octobre.** En effet, Solidarité Laïque souhaite porter ces paroles auprès des décideurs internationaux en construisant un manifeste basé uniquement sur leurs propos, leurs réflexions, leurs suggestions qui sera distribué au moment de la COP 21.

Le dossier pédagogique

Ce dossier pédagogique a pour objectif d'aller plus loin avec les enfants. Après avoir posé les grandes lignes de la conférence climat de décembre 2015, il fait l'état des lieux du dérèglement climatique en France et dans le Monde (causes et conséquences) avant d'aborder des solutions et proposer des actions concrètes aux enfants pour pouvoir agir à différents échelons. Il comporte des fiches pour les enfants explicatives à photocopier et à leur distribuer avec des propositions d'actions (cf les parties Clim'Acteur). Avec ce dossier, nous espérons pouvoir sensibiliser les éducateurs, les enseignants et les enfants pour qu'ensuite ils puissent mettre en place des projets ou des actions et agir en toute connaissance de cause.

Nos dossiers s'inscrivent dans une logique « d'éduc-action », constitutive de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité (cf référence : Charte Educasol – www.educasol.org).



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Préambule : Cap sur la COP 21!

a) C'est quoi une COP ?

A l'origine / Un peu d'Histoire

Le 9 mai 1992, lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, les Nations Unies ont établi une convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC). Elle est téléchargeable [ici](#). C'est le principal traité international sur le climat qui propose un plan d'action pour le 21ème siècle (l'agenda 21 qui rassemble une liste de 2500 recommandations) pour mettre en œuvre des actions concrètes pour répondre aux enjeux du développement durable. Il reconnaît l'existence d'un changement climatique dû à l'activité humaine et donne aux pays industrialisés la responsabilité de lutter contre ce phénomène. 195 pays ont signé ce texte - 196 même si on compte l'Union européenne - c'est-à-dire quasiment tous les pays de l'ONU.

La Conférence des parties, appelée COP, se réunit chaque année et rassemble l'ensemble des chef-fe-s d'état, de gouvernement, les rois et les reines pour prendre des décisions pour lutter contre le changement climatique et faire respecter les objectifs définis par la CCNUCC. La première a eu lieu à Berlin en Allemagne en 1995 et la dernière à Lima au Pérou en décembre 2014. La Conférence se déroule sur la base d'une rotation géographique entre les 5 zones suivantes : Asie-Pacifique, Europe de l'Est, Amérique Latine-Caraïbes, Europe de l'Ouest élargie et Afrique. Les décisions ne peuvent être prises qu'à l'unanimité des états ou par consensus ce qui rend difficile l'obtention d'accords, bien que le processus soit démocratique. Chaque État a une voix et donc le même poids dans la prise de décision.

Quelques dates-clés

1997 : Le Protocole de Kyoto a été ratifié par 190 pays mais seulement 38 d'entre-eux se sont engagés sur des objectifs contraignants de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Objectif : réduire de 5,2% les émissions de carbone entre 2008 et 2012, par rapport aux émissions de 1992.

2009 : Lors de la Conférence de Copenhague (COP15), les 195 pays représentés n'ont pas pu trouver de terrain d'entente. Ils ont repoussé à 2015 la signature d'un accord global avec des engagements chiffrés. Néanmoins ils ont accepté le principe de la mise en place d'un « fonds vert pour le climat ».

2010 : La conférence de Cancun s'est tenue et des échanges ont eu lieu pour limiter l'augmentation de la température globale à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle (avant 1800). Aucun accord n'a été conclu et les discussions se sont poursuivies lors de la conférence de Durban en 2011 et à Lima en 2014. Aucun accord n'a été signé pour le moment.

2015 : La France accueillera du 30 novembre au 11 décembre 2015, la 21^{ème} Conférence de l'ONU pour lutter contre le changement climatique. Appelée COP21, ce sommet mondial réunira plus de 50 000 participants : chef-fe-s d'Etats, délégués représentants des pays, entreprises, scientifiques, ONG, collectivités territoriales, médias et acteurs de la société civile issus de 195 pays.



Zoom sur le fonds vert

Le fonds vert pour le climat, alimenté par les pays industrialisés - les principaux responsables du réchauffement climatique - doit permettre aux pays en développement de faire face au défi de la transition énergétique sans compromettre leur propre croissance. Il s'agit d'une bourse mondiale où tous les pays les plus polluants se sont engagés à verser 100 milliards de dollars par an (soit environ 70 milliards d'euros) d'ici à 2020 pour financer des projets d'atténuation et d'adaptation aux effets du réchauffement climatique. La France s'est engagée à contribuer à hauteur d'un milliard de dollars. A ce jour, 9,3 milliards de dollars ont été collectés pour ce fonds. Les premiers projets devraient être financés à partir de 2016.

b) Les enjeux de la COP 21

Quel objectif ?

Cette COP 21 doit permettre d'aboutir à un texte qui s'appliquera à partir de 2020 aux 195 pays pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pour stopper le dérèglement climatique. Ce texte doit être un « accord universel », applicable à tous et juridiquement contraignant.

Les experts préconisent de limiter le réchauffement climatique à l'horizon 2100 en deçà de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Au-delà de 2 degrés, les scientifiques ne pourront plus anticiper ses conséquences et elles deviendront irrémédiables.

A savoir : ces conséquences ont un impact direct sur l'homme. Pour ne donner qu'un exemple, en gardant le même niveau qu'aujourd'hui d'émissions de GES, 1,405 milliard de personnes souffriront de la faim d'ici 2080 (contre 805 millions aujourd'hui).

La France est très engagée dans le processus. Aussi, François Hollande en appelle à obtenir un accord « ambitieux, équitable, universel »³ à Paris. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du développement international, va présider cette conférence internationale.

Où en est-on ?

Les experts mondiaux du climat se sont retrouvés à Genève en février 2015 pour travailler sur le texte qui sera adopté à Paris. Ce texte sera en cours de négociation entre les différents Etats entre les mois d'août et d'octobre 2015 pour essayer de parvenir à un accord officiel en décembre 2015 à Paris.

Chaque Etat détermine la « date référence » à partir de laquelle il souhaite mettre en place ses mesures de réduction. Selon les scientifiques, il est essentiel que d'ici 2020 l'émission de gaz à effet de serre (GES) ait commencé à diminuer de manière significative pour éviter un effet irréversible car les résultats ne pourront pas être observés immédiatement mais qu'au bout de plusieurs années⁴.

La France fait partie des 28 Etats de l'Union européenne qui se sont engagés à réduire de 40 % leurs émissions de GES d'ici à 2030 par rapport à 1990. La Russie, la Norvège ou encore la Suisse ont choisi la même date référence. L'Union européenne s'est également engagée à ce que la part des énergies renouvelables atteigne 27% des sources d'énergie en 2030.

Les Etats-Unis et le Canada se sont engagés à une réduction de 26 à 28 % d'ici à 2025 mais par rapport au niveau de 2005.

Pour aller plus loin :

➤ **L'agenda des solutions**

Cet accord de Paris doit s'accompagner d'un agenda des solutions associant les acteurs non étatiques : gouvernements, entreprises, collectivités territoriales et citoyens. Il a pour objectif de soutenir et amplifier les engagements des États dans la réduction des émissions de GES, l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique et au financement de ces actions. Il permettrait ainsi de lancer une dynamique véritablement globale à la hauteur de l'urgence, aider à la transformation de nos économies et de nos sociétés pour un développement humain plus juste et durable et d'encourager le développement d'initiatives concrètes en montrant ce qui existe déjà et en invitant à la mobilisation de tous. Cette conférence de Paris a également pour objectif de reconnaître le rôle et les engagements des acteurs non étatiques.

Pour plus d'informations sur l'Agenda des Solutions, cliquer [ici](#).

³ François Hollande, *Appel de Manille*, 26 et 27 février 2015

⁴ Le lecteur pourra se reporter au I.c) « comment la terre se réchauffe-t-elle ? » pour en savoir davantage sur la production et les risques engendrés par les GES.

Pour aller plus loin :

➤ Le lien entre développement et climat

Il existe une forte corrélation entre climat et développement. En effet, le réchauffement climatique menace les progrès de développement partout dans le monde, en particulier dans les pays les plus pauvres. En effet, le développement humain a pour objectif le bien-être matériel, social et culturel des individus et des sociétés.

Chacun a des droits tels que la liberté, l'alimentation saine, le logement, l'énergie, la santé, l'éducation, la culture... Le développement est l'accès à ces droits fondamentaux.

Réciproquement, le développement, parce qu'il favorise la croissance, s'accompagne d'une augmentation de la consommation de ressources naturelles et d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, minerai) – qui sont exploitées trop vite, s'appauvrissent et s'épuisent - risque d'accentuer ce réchauffement climatique et fera que les générations futures hériteront d'un monde appauvri.

Le changement climatique représente une menace pour 250 millions de personnes par an ; étant responsable de ⅓ des catastrophes naturelles. L'aspect paradoxal est que ce sont ceux qui contribuent le moins au réchauffement climatique qui en souffrent le plus.

Il est donc plus que nécessaire aujourd'hui de concilier les besoins du développement avec la contrainte climatique et d'accompagner les pays dans leur transition écologique. Pour faire face à des défis communs, les pays doivent mettre en place des solutions partagées. Cela passe notamment par le développement durable.

G.H. Brundtland, premier Ministre norvégienne, le définissait, en 1987, comme ayant pour objectif de « *répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs* ».

Le développement durable repose sur 4 piliers : le social, l'économie, l'environnement et la démocratie participative. Le pilier environnemental doit reposer sur le respect des principales conditions suivantes :

- l'utilisation, la gestion durable des ressources naturelles et des savoirs humains ;
- le maintien d'un certain nombre de grands équilibres naturels (climat, diversité biologique, océans, forêts...)
- l'économie des ressources non renouvelables (pétrole, gaz, charbon, minerais...).



Les piliers du développement durable

Source : Ecolo info - <http://www.ecoloinfo.com/2009/04/01/le-developpement-durable-en-6-piliers/>

Préambule : Cap sur la COP 21!

(4)

c) Et les citoyens dans tout ça ?

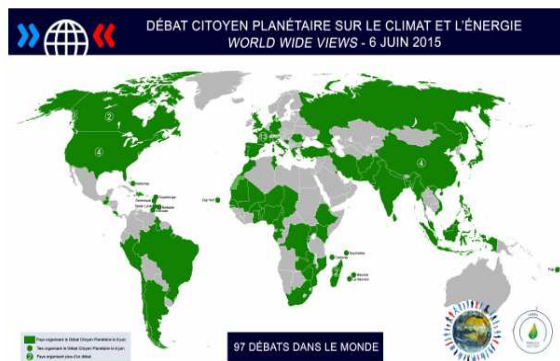
La plus grande consultation citoyenne du monde

Le 6 juin 2015, plus de 10 000 personnes anonymes réparties sur les cinq continents et 76 pays (situés dans les 5 continents et sur 13 îles) ont débattu simultanément des enjeux de la COP21 pour tenter d'influer sur les décisions à venir. 97 débats ont été organisés pour cette consultation citoyenne planétaire. Quelques grands résultats :

- 78,24% des citoyens sondés au niveau mondial (80,99% des Français) se sont dits très concernés par les impacts du changement climatique ;
- 63,32% d'entre-eux (76,42% des Français) souhaitent qu'un accord voit le jour à Paris pour contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

Plus d'informations [ici](#).

De plus, 10 000 jeunes du monde entier, dont un quart de la région Ile-de-France, se rassembleront du 26 au 28 novembre 2015, juste avant la COP 21, pour une Conférence de la Jeunesse (COY pour « Conference of Youth » en anglais). Plus d'informations [ici](#).



Enfants, la Terre a besoin de vous !

Comme énoncé dans la fiche consigne, la Convention internationale des droits de l'enfant garantit de nombreux droits aux enfants dont notamment celui de donner son point de vue sur l'ensemble des décisions le concernant et que son opinion soit prise en considération. Aussi, dans cette partie, Solidarité Laïque encourage les éducateurs à susciter la réflexion des enfants pour qu'ils puissent donner leur point de vue et faire des propositions concrètes pour limiter le réchauffement climatique et préserver notre planète.

Vous les enfants, avez votre mot à dire, en tant qu'acteurs citoyens mais aussi et surtout car vous êtes directement concernés par les impacts du réchauffement climatique.

Votre mission si vous l'acceptez sera d'exprimer votre opinion à l'occasion de ce sommet via la fiche « A toi la parole ! ». Tout le monde est concerné par l'avenir de la planète. L'objectif de cette action est de vous rendre véritablement acteurs, de développer votre engagement citoyen et de donner votre point de vue et faire des propositions. Solidarité Laïque s'engage à porter votre parole au plus haut niveau en collectant vos dessins, vos slogans, vos propositions concrètes d'actions et à en faire un manifeste que nous distribuerons au moment de la conférence climat, basé uniquement sur vos retours. Ce manifeste pourra également être remis au Ministère de l'Ecologie ou encore au Défenseur des Enfants. On compte sur vous ! Toutefois, avant de remplir le volet « À toi la parole » de l'avion solaire, Solidarité Laïque vous propose un itinéraire de découverte autour du climat et des droits de l'enfant.





Comprendre le réchauffement climatique

a) Les chiffres clés du climat en France et dans le Monde

Selon le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), la température à la surface de la Terre a augmenté de 0,85 °C en moyenne depuis 1880 et devrait croître de 0,3 à près de 5 °C d'ici à 2100 en fonction de l'évolution des émissions de gaz à effet de serre.

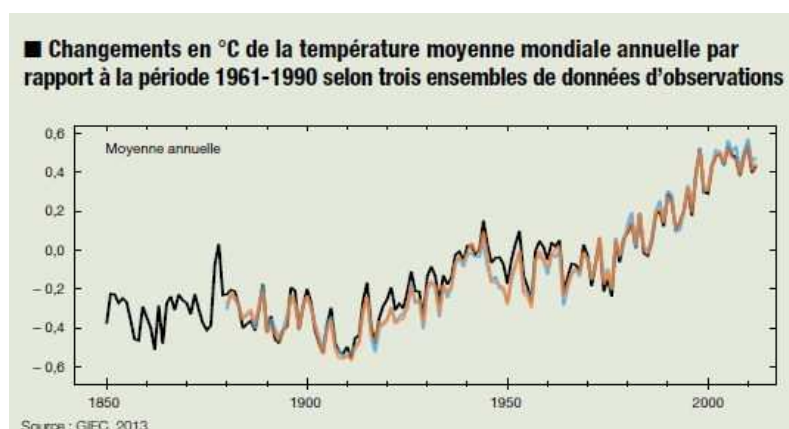
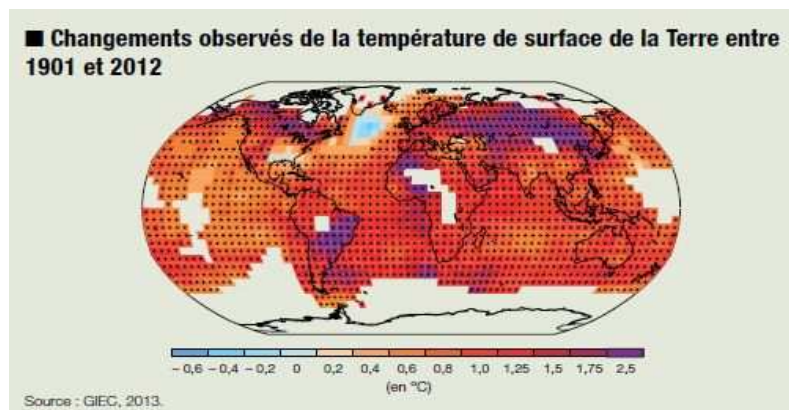
En France, cette augmentation est de l'ordre de 0,7°C sur le 20^{ème} siècle pour le nord-est du pays. Elle est plus marquée pour le sud-ouest où elle atteint plus de 1,1°C. Si cela continue, les étés pourraient dépasser les 40°C chaque année.

b) Le changement climatique, kezako ?

Le GIEC définit le changement climatique comme une « *variation de l'état du climat, que l'on peut déceler par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus* »⁵.

Depuis sa création, la Terre a connu plusieurs changements climatiques importants.

Le réchauffement climatique, aussi appelé réchauffement global, est une augmentation durable de la température sur toute la surface de la planète et dans les océans. Le phénomène que l'on observe depuis les années 1950 est différent des précédents car il serait en grande partie dû à l'homme et ses activités, source de perturbations dans l'équilibre des systèmes naturels et humains..





Comprendre le réchauffement climatique (2)

c) Pourquoi la Terre se réchauffe-t-elle ?

Le changement climatique peut résulter de modifications du bilan énergétique de la Terre sous l'effet de processus naturels et d'activités humaines. A l'heure actuelle, l'augmentation du nombre d'êtres humains sur Terre, leurs comportements, leurs modes de vie et de consommation génèrent trop de gaz à effet de serre. Les GES, en piégeant plus d'énergie dans l'atmosphère, seraient la cause majeure du réchauffement climatique récent.

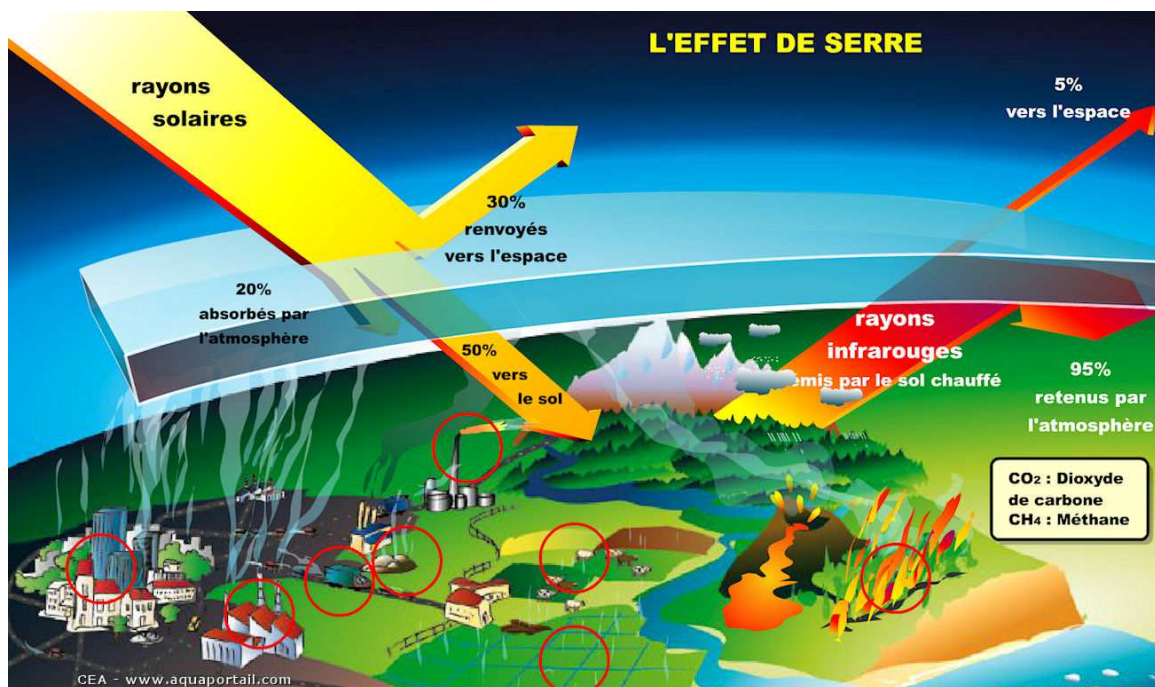
Qu'est-ce que l'effet de serre ?

La Terre reçoit toute son énergie du Soleil. A l'image d'une serre, cette énergie est en partie retenue à l'intérieur de l'atmosphère par certains gaz qui empêchent qu'elle ne se dissipe dans l'espace.

Grâce à ces gaz dits à "effet de serre", les basses couches de l'atmosphère se réchauffent et atteignent les températures propices à la vie. L'effet de serre est un phénomène naturel indispensable pour la survie de la planète. Il permet d'avoir une température moyenne sur Terre de 15° C contre -18°C s'il n'existait pas.

Les gaz à effet de serre sont présents dans l'atmosphère terrestre et sont opaques au rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre.

Le problème vient du fait que les activités humaines accentuent cet effet de serre naturel à cause d'un excédent de production de gaz à effet de serre. Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre produit par l'activité humaine (cf ci-dessous).



Source : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternative, *L'Effet de serre* - <http://www.cea.fr/energie/effet-de-serre/l-homme-et-l-effet-de-serre>

Pour aller plus loin :

Quatre grands réservoirs permettent de stocker le carbone sous différentes formes : l'atmosphère, la biosphère, l'océan et le sous-sol. Les flux de carbone entre ces réservoirs constituent le cycle naturel du carbone, qui est aujourd'hui dérégulé par les quantités trop importantes de CO₂ rejetées dans l'atmosphère.



Comprendre le réchauffement climatique (3)

Fabriquer un dispositif pour comprendre l'effet de serre

Matériel nécessaire : une carafe d'eau, un saladier transparent, deux gobelets, une lampe et un thermomètre.

Accessible en ligne [ici](#).



CLIM'
ACTEUR

Autour de nous, quelles sont les principales causes qui conduisent au réchauffement climatique ?

L'industrie : les hydrocarbures (charbon, pétrole, gaz naturel...) sont utilisés comme source d'énergie pour la production d'électricité dans les centrales thermiques, les transports routiers et aériens, le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude, l'utilisation de machines et d'engins agricoles. Cela entraîne des rejets de CO₂ dans l'atmosphère.



L'élevage intensif : le méthane est un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. Il est émis par la digestion des bovins et autres ruminants dans les élevages intensifs. Les vaches françaises émettent autant de gaz en un an que 15 millions de voitures ! Sous forme de pets ou de gaz issus de leurs déjections.



La circulation automobile : le transport est, en France, le premier secteur émetteur de GES. Il représente quasiment 30% des émissions nationales de CO₂⁶. Aujourd'hui, les voitures assurent 83 % de la totalité du transport de voyageurs contre 9 % pour le ferroviaire et 5 % pour les bus. En France, la majorité des véhicules fonctionne au diesel qui émet moins de CO₂ mais plus d'oxydes d'azote et autres particules cancérigènes que l'essence. Ils polluent à travers la combustion de carburants.



Le surplus de consommation d'énergie dans les bâtiments et les habitations : la consommation énergétique par habitant est 10 fois plus élevée dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

De manière plus globale, nos modes de production et de consommation ont évolué et ont multipliés les sources d'émission de dioxyde de carbone (CO₂) qui est le principal gaz à effet de serre. Il est donc plus que jamais nécessaire de repenser nos pratiques pour contenir ce réchauffement climatique.

⁶ Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Part-et-evolution-des-secteurs.html>



Comprendre le réchauffement climatique (4)

d) Les conséquences sur l'environnement

D'après la Banque Mondiale, au rythme actuel, la Terre sera plus chaude de 4°C en fin de siècle, ce qui aura pour conséquences :

- ✓ des vagues de chaleur extrême,
- ✓ un déclin des réserves mondiales de nourriture,
- ✓ la perte d'écosystèmes,
- ✓ l'appauvrissement de la biodiversité et la disparition de certaines espèces,
- ✓ la fonte des glaces et une hausse du niveau de la mer,
- ✓ des inondations,
- ✓ la déforestation,
- ✓ la désertification et l'érosion côtière,
- ✓ la dégradation de la qualité de l'eau et de l'air
- ✓ l'arrivée de tsunamis, cyclone, tempête, ouragan....



Les Nations Unies estiment que 9 catastrophes sur 10 sont maintenant liées au climat. Au cours des 20 prochaines années elles ne feront que croître en nombre et intensité. Un événement climatique est dit extrême lorsque les niveaux de référence sont largement dépassés.

L'évolution du climat modifie la fréquence, l'intensité, l'étendue, la durée et le moment d'apparition des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes (cyclones, tempêtes, canicules, événements pluvieux intenses, etc.).

Zoom sur la France :

Le réchauffement climatique est aussi observable en France. Voici quelques exemples :

- ✓ **Des catastrophes naturelles** : la tempête de 2010 en Vendée
- ✓ **Une modification des températures et les risques climatiques** : les vendanges ont été avancées de 18 jours sur les 45 dernières années à Châteauneuf-du-Pape (source INRA). Actuellement 29 % des communes françaises métropolitaines sont exposées (au moins moyennement) aux risques climatiques⁷. La région Ile-de-France est particulièrement vulnérable aux canicules, à la pollution et à la formation d'îlots de chaleur à cause d'une forte densité de population.
- ✓ **La modification de la biodiversité** : l'arrivée en France d'insectes originaires de pays chauds de par les hivers doux et humides de ces dernières années (source Cemagref Nogent-sur-Vernisson – Christophe Bouget) ou encore l'arrivée du Papillon Monarque d'Afrique vivant en Afrique du Nord en France...

Par ailleurs, avec le réchauffement climatique, la période des pollens dure plus longtemps et la pollution atmosphérique augmente. La moitié des Français pourraient souffrir d'allergies d'ici à 2050.

- ✓ **Baisse des ressources en eaux souterraines et l'arrivée d'eau salée dans les terres** : à l'horizon 2070, on devrait avoir une baisse d'environ 30% des ressources en eaux souterraines au niveau national. Par ailleurs, la hausse du niveau de la mer pourrait favoriser l'entrée d'eau salée à l'intérieur des terres et dans les eaux souterraines, ce qui aurait des impacts sur l'activité humaine irréversibles ; les eaux souterraines étant utilisées pour l'eau potable, les usages agricoles, industriels...
- ✓ **Le recul des côtes maritimes** : aujourd'hui, en région Basse Normandie, 11 000 habitants et 2000 km de routes se situent désormais sous le niveau de la mer. Il faut savoir que si l'on devait opérer un repli stratégique pour délocaliser les villas, campings, bâtiments concernés, cela coûterait une quinzaine de milliards d'euros. La Région Basse Normandie réfléchit donc à mettre en place des prés-salés⁸ ou encore à ne pas construire de nouveau projet en bordure de littoral⁹.

Enfin, 1,4 millions de Français vivent dans des zones exposées à d'éventuelles submersions marines, notamment à Brest, Nantes ou Bordeaux qui pourraient être submergées si la France perdait 20% de son territoire à cause de la montée des eaux...

- ✓ **L'accentuation de l'érosion côtière** : Aujourd'hui, 40% des plages françaises subissent déjà des phénomènes d'érosion. Ainsi, les climatologues estiment que le recul de la côte sableuse d'Aquitaine s'effectue à un rythme de 1 à 3m/an en moyenne, mais a atteint 20 m sur de nombreux sites après la succession de tempêtes de l'hiver 2013-2014.

De plus, les falaises crayeuses de Seine Maritime reculent de 20cm p/an¹⁰.

⁷ Source : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/livret_indicateurs.pdf

⁸ Un pré-salé est une étendue naturelle plane à végétation basse situées à proximité du bord de mer qui sont inondées par les eaux salées uniquement lors des hautes marées.

⁹ Le Parisien, *La Hausse du niveau de la mer va vraiment nous coûter cher*, 26 Mars 2015

¹⁰ Idem



Comprendre le réchauffement climatique (5)

LES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES PRÉVISIBLES

● Grandes villes

- Vagues de chaleur : augmentation de la pollution locale, avec des conséquences sanitaires et dans la consommation d'énergie (rénovation du bâti nécessaire)
- Inondation urbaines : débordement des réseaux de drainage

▲ Montagnes

- Réduction de la superficie des domaines skiables : affaiblissement du tourisme
- Risques naturels accrus : inondations, avalanches, glissements de terrain

Littoraux

- || - Départements dont les littoraux sont les plus menacés par l'érosion et/ou de submersion (données non disponibles pour la Bretagne)
- ☞ - Risques d'immersion complète des polders
- - Ports et industries associées menacés par les inondations

Plages : érosion, ensablement de l'arrière-côté

Estuaires : érosion, salinisation, submersion

Baies : comblement



Fleuves

- ☞ - Risques de crues plus important
- Baisse de débit l'été : problèmes de refroidissement des centrales nucléaires dus à la hausse de la température des eaux

Sud de la Loire

- ☞ - Risques majeurs de sécheresses plus intenses : conséquences importantes pour l'agriculture
- Feux de forêts fréquents
- ☞ - Risques de modification des événements cévenols (fortes précipitations et inondations)

Source : CDC Climat, d'après le Giec, Météo France, l'OCDE et le Conservatoire du Littoral



Comprendre le réchauffement climatique (6)

Pour aller plus loin :

Les interactions du système climatique

La Terre est entourée d'une très mince enveloppe gazeuse : l'atmosphère. La surface de la Terre est quant à elle recouverte à 70% par les océans, les 30% de terres émergées restantes étant très inégalement réparties. L'atmosphère, les surfaces continentales, les océans et les glaces sont en interactions permanentes, à travers de nombreux processus physiques, chimiques ou biologiques.

Cet ensemble très complexe, appelé « système climatique », régit notre climat : il influence les températures, les vents et les précipitations auxquels nous sommes confrontés au fil des jours, des saisons et des siècles.

Il suffit d'une perturbation de l'une de ses composantes pour impacter l'ensemble et dérégler le climat.



Source: RAC (Réseau action climat), *Kit pédagogique sur les changements climatiques*, 2015
<http://www.rac-f.org/IMG/pdf/KIT-2014-V13-web5.pdf>

Exemple d'interaction air / terre : près de 80% des émissions d'ammoniac proviennent de l'élevage¹¹. L'ammoniac se dissout dans les précipitations et forme des pluies acides-provoquant la mort de million d'hectares de forêt.

Exemple d'interaction océan / biodiversité : plus de 90% de l'énergie produite par le réchauffement climatique est stockée dans l'océan¹². Cela participe à la fonte des glaces de l'Arctique, qui entraînera la disparition des ours polaires.

A noter : 1- la hausse du niveau de la mer a été de 18,7cm entre 1901 et 2011 et cette élévation pourrait atteindre de 45 à 82 cm d'ici la fin du 21e siècle si on ne fait rien. Pour donner un exemple, en septembre 2011, l'Arctique s'étendait sur 4,33 millions de km² ; en septembre 2012, elle est passée sous les 4 millions de km².¹³

Exemple d'interaction terre / océan / biodiversité : l'agriculture et l'élevage intensifs rejettent des gaz à effet de serre. Ce mode de production pollue également les eaux souterraines et de surface. C'est toute une chaîne alimentaire, des végétaux aux animaux comme les insectes ou crustacés, qui disparaissent alors et mettent en danger de nombreux écosystèmes.

¹¹ Source : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DGALN_2001_06_ammoniac_atmo.pdf

¹² Source : http://www.ambafrance-at.org/IMG/pdf/presentation_mme_masson_delmotte.pdf?10203/25c4d5d27a8f1d9b766367d36126dc9f409399b5.

¹³ Source : Bertrand Dassonville, *CLIMAT : Comprendre le réchauffement climatique pour agir*, 2013

Comprendre le réchauffement climatique (7)

e) Et tes droits dans tout ça ?

➤ Connais-tu tes droits ?

Les enfants sont des êtres vulnérables qui doivent bénéficier d'une protection et d'une assistance spécifiques. Leurs droits sont garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant et les Etats doivent être en mesure de les faire respecter. La Convention internationale des droits de l'enfant est disponible [ici](#). Elle comporte 54 articles.

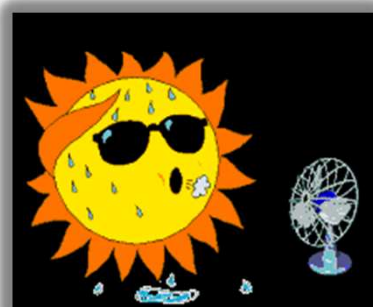
Parmi eux, tu peux retenir les 10 droits clefs suivants :

- 1- Droit d'avoir une identité, c'est-à-dire d'avoir un nom, un prénom et une nationalité
- 2- Droit à la santé et de pouvoir être soigné quand on est malade
- 3- Droit d'être respecté et d'avoir une vie privée
- 4- Droit à l'égalité entre les filles et les garçons, entre les enfants en situation de handicap et les enfants valides, entre les différentes origines
- 5- Droit d'aller à l'école
- 6- Droit de ne pas être exploité par le travail
- 7- Droit d'être protégé contre les violences
- 8- Droit à d'être nourri correctement et d'avoir une maison
- 9- Droit de jouer
- 10- Droit de donner son avis sur les décisions qui concerne l'enfant

N'hésite pas non plus à télécharger [ici](#) le kit « Ne lâchons pas nos droits ! » pour en savoir plus sur les droits de l'enfant.

Attention ça chauffe pour tes droits !

- Le réchauffement climatique peut avoir de graves conséquences sur tes droits.
- En tant qu'enfant, tu es particulièrement exposé, de manière directe et indirecte.





Comprendre le réchauffement climatique (8)

➤ Impact sur le droit à la santé

L'enfant est un être humain en pleine croissance, ainsi son niveau de développement physiologique, physique et cognitif le rend plus vulnérable aux aléas de l'environnement.

Son système immunitaire est fragile et son système respiratoire ne finit de grandir qu'à l'âge de 15 ans.

En cas d'exposition à un niveau de pollution élevé, il peut avoir plusieurs problèmes de santé allant de l'asthme, la toux, le rhume, l'allergie, la sinusite, la rhinite, la bronchite jusqu'à la mortalité.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) 1,6 million d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année d'infection respiratoire. Au niveau mondial, 60% des infections respiratoires aiguës sont dues aux mauvaises conditions environnementales.

Le changement climatique provoque aussi à la fois des pénuries d'eau dans certaines régions et la multiplication de pluies et d'inondations dans d'autres. Cela expose certains enfants à des maladies d'origine hydrique pour ceux qui boivent de l'eau contaminée : diarrhée, choléra... D'autres sont touchés par des problèmes d'hygiène et la multiplication des moustiques qui sont vecteurs de maladies en zones humides : paludisme, dengue, fièvre jaune...

➤ Impact sur le droit de vivre dans des conditions de vie décentes

Les catastrophes climatiques pourront endommager ou détruire de nombreuses habitations humaines. Par exemple, 20% de la population mondiale vit dans des zones côtières et 1 personne sur 10 est menacée en cas de montée des eaux. En 2050, les Maldives pourraient être complètement immergées ainsi que 20% du territoire du Bangladesh. Le Mont Kilimandjaro perdra ses neiges éternelles d'ici 2050.

Alors qu'environ 20% de la population mondiale vit dans des zones côtières, des millions de personnes seront contraintes de se déplacer dans les années à venir, ces migrations entraîneront l'apparition de « réfugiés climatiques ». Forcés de quitter leurs habitations de manière temporaire ou permanente, cela bouleversera grandement leur cadre de vie en les empêchant d'avoir un logement et des conditions de vie décentes. D'ici 2050, le monde pourrait compter 200 à 250 millions de réfugiés climatiques. Les habitants de l'archipel de Tuvalu, située à quelques milliers de kilomètres au nord de la Nouvelle Zélande, sont menacés par la montée des eaux ; aucun point de leur petit territoire n'est à plus de 5 mètres d'altitude. Cette île risque d'être prochainement sous l'eau. Le déplacement et la migration forcés peuvent conduire à une séparation des familles, et l'exposition des enfants aux trafics et à l'exploitation.

Enfin de nombreuses structures de santé et d'éducation pourraient être détruites, impactant négativement l'accès aux soins et à l'éducation. Par exemple, en 2010, à Haïti, un séisme a entraîné la destruction de 80% des écoles de la zone touchée.





Comprendre le réchauffement climatique (9)

➤ Impact sur le droit à une alimentation suffisante et saine et le droit à la protection et au bien-être

Les Etats doivent protéger les enfants et assurer leur bien-être pour qu'ils puissent grandir dans de bonnes conditions. Un enfant de 10 ans doit absorber environ 2000 kcal par jour pour bien grandir et être en bonne santé. Or, il est important pour bien se développer de ne pas les consommer n'importe comment car l'alimentation impacte le développement. Des études soulignent qu'en une seule journée, ce même enfant absorbe 128 résidus/produits chimiques dont 47 substances pouvant provoquer un cancer. Pour limiter cela, il est donc nécessaire de modifier ses pratiques et de :

- privilégier la préparation d'ingrédients alimentaires non transformés par l'industrie agroalimentaire pour éviter notamment la consommation de colorants et de conservateurs ;
- privilégier l'achat de viande, de fruits et de légumes frais produits à côté de chez nous et donner la priorité aux produits issus de l'agriculture biologique.

Le changement climatique diminue la biodiversité et provoque l'épuisement des ressources de base : air pur, eau potable, nourriture... L'impact sur la sécurité alimentaire sera particulièrement important dans les pays en voie de développement. Il diminuera les rendements agricoles de 20% en Asie et de 50% en Afrique alors que l'agriculture constitue la principale source de revenus de la population active en zone rurale de ces pays (avec près de 40% de la population active mondiale, l'agriculture est le premier pourvoyeur d'emplois de la planète).

Cela entraîne une augmentation du prix des denrées et une diminution du pouvoir d'achat, favorisant la malnutrition infantile (mais aussi des retards de croissance ou des décès) et la paupérisation des familles. Enfin, dans les familles perdant leur source de subsistance, les enfants seront plus susceptibles d'être mobilisés pour aider à maintenir les revenus du foyer, ce qui entravera leur scolarité, particulièrement pour les filles.

Par ailleurs, il faut savoir que les enfants représentent 80% des décès attribués au changement climatique car ils sont davantage exposés à la faim, à la malnutrition, à la malaria ou encore à la diarrhée¹⁴.

➤ Conséquences indirectes : des Etats sous tensions

Le changement climatique pourrait entraîner une baisse de 5% du PIB mondial et une compétition entre Etats ou entre régions pour l'accès aux ressources naturelles et notamment pour l'accès à l'eau qui va devenir une ressource de plus en plus rare. Les Etats pourraient moins investir dans le secteur éducatif, les programmes de santé ou de protection sociale, face à d'autres urgences. Davantage d'enfants ne pourront pas aller à l'école et seront exposés au risque de traite, d'abus, d'exploitation, d'enrôlement dans des forces armées ou de travail forcé à cause des catastrophes.

Cela entraînera aussi des tensions et des situations de conflits, ce qui est particulièrement préjudiciable aux enfants. Près de 50% des enfants non scolarisés vivent dans des pays en situation de conflit, post-conflit.

A RETENIR :

L'environnement est un déterminant fondamental de la santé, de la survie et du bien-être des enfants. Les enfants ont le droit de vivre dans un environnement sûr et dans des conditions de vie décentes. Ils sont moins susceptibles que les adultes de survivre aux conséquences liées aux changements climatiques et courent plus de risques d'être victimes de la malnutrition, de blessures ou de maladies. Enfin, les catastrophes naturelles peuvent obliger les enfants à quitter leur foyer, leur famille ou même leur pays, ce qui les met à la merci d'adultes qui veulent profiter d'eux. Les catastrophes liées au changement climatique affectent environ 66 millions d'enfants par an.



¹⁴ Source : Action contre la Faim, Conférence « La Faim, l'autre visage du changement », 2015 - <http://www.actioncontrelafaim.org/fr/content/conference-la-faim-l-autre-visage-du-changement-climatique>



Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ?

Après les constats et la sensibilisation, voici la phase action ! Les gouvernements ne sont pas les seuls à pouvoir agir. C'est à la fois une affaire de comportement individuel, de comportement collectif (en participant aux choix faits par les pouvoirs publics) et de comportement solidaire – chacun doit se sentir concerné par les déséquilibres économiques et sociaux et participer aux actions en faveur des luttes contre la pauvreté et l'exclusion.

a- Le droit à l'éducation, une des solutions pour lutter contre le changement climatique

C'est grâce à l'éducation que l'enfant pourra agir en toute connaissance de cause et devenir un citoyen éclairé en capacité d'exercer ses droits. Ce n'est qu'à travers l'éducation qu'on arrivera à changer les mentalités en donnant notamment les clefs de lecture de l'information. L'éducation permet de changer durablement les comportements car elle génère une prise de conscience citoyenne d'appartenir au même monde.

L'éducation est un des droits fondamentaux de l'enfant garanti dans les articles 28 et 29 de la Convention internationale des Droits de l'enfant. L'alinéa e) de l'article 29 rappelle que l'éducation de l'enfant doit aussi viser au respect du milieu naturel.



Pourquoi éduquer au développement et à l'environnement ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable est essentielle pour changer les mentalités et les comportements. Cela permet de faire des choix durables et de pouvoir agir sur le monde dans lequel nous vivons. Lors de la grande consultation mondiale organisée le 6 juin 2015 (cf Préambule c)), 77,81% des citoyens sondés (et 76,12% des Français) pensent que l'éducation au développement durable est l'instrument le plus pertinent auprès du grand public pour diminuer le niveau d'émission des GES.

Dans la perspective de la COP21, le gouvernement a poursuivi sa politique d'intégration de l'éducation au développement durable dans les programmes scolaires des écoles, collèges et lycées ainsi que la mise en place de projets pédagogiques sur ces questions.

Les droits humains doivent être pris en compte dans les débats et la recherche de solutions au changement climatique. Y compris les droits de l'enfant car la CIDE stipule dans son article 6 que l'enfant a le droit à la vie, survie et développement, donc le droit à un environnement favorable.

Parler du climat, des droits de l'enfant est indissociable du développement et plus spécifiquement du développement humain et du développement durable. Ce développement humain a pour objectif le bien-être matériel, social et culturel des individus et des sociétés. Lutter contre le changement climatique évitera que les générations futures héritent d'un monde appauvri et instable.

« Protéger la terre pour les enfants. Nous devons préserver notre environnement naturel qui, par sa diversité, sa beauté et ses ressources, contribue à la qualité de l'existence, pour les générations présentes et futures. Nous n'épargnerons aucun effort pour protéger les enfants et minimiser l'impact que les catastrophes naturelles et les effets de la dégradation de l'environnement ont sur eux. » – Un monde digne des enfants, 2002, paragraphes 7 et 10, Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux enfants, 2002

Ecoute la chanson de Dominique Dimey, « Touche pas à ma planète ». Tu peux retrouver les paroles [ici](#) et la chanson [ici](#).

La planète est fragile et nos comportements, nos modes de vie et de consommation ont de réelles conséquences sur l'écosystème. Cette chanson est une bonne introduction pour aborder le thème de l'éducation à l'environnement (la faune, la flore, l'eau...) et plus généralement celui de l'éducation au développement durable, car le destin de la planète est indissociable du facteur humain, entre autres



Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ? (2)

b) Maintenant, c'est à toi !

Deviens un éco-citoyen et agis dans ton quartier, ton école, ta cité.

Toi aussi, à ton niveau, tu peux te mobiliser pour limiter le dérèglement climatique et devenir un éco-citoyen. Comment ?

Voici quelques propositions d'actions.



CLIM'
ACTEUR

Adopte les bons gestes pour faire
respecter tes droits et agir pour le
climat

Dans ton quotidien

→ Transports :

Le savais-tu ? 27% des émissions de gaz à effet de serre proviennent des transports dont 50% dues à la voiture individuelle. Quand tu dois te déplacer, privilégie le vélo, la marche, la trottinette et les transports en commun. En effet, à une vitesse de 0-12 km/h, une voiture émet 180g de CO₂ alors que le métro ou le tramway émettent 4g de CO₂ pour 16-40km/h et le vélo n'émet aucun g de CO₂¹⁵.

→ Alimentation :

Le savais-tu ? 21% des émissions de gaz à effet de serre sont dues au secteur agricole et à l'alimentation. Tu peux donc décider pour exercer ton droit d'avoir accès à une alimentation saine et suffisante de :

- manger des aliments issus de l'agriculture biologique, de saison et produits localement ;
- réduire ta consommation de viande¹⁶.

→ Consommation / énergie :

Le savais-tu ? 14% des émissions de gaz à effet de serre pourraient être évitées en changeant nos modes de consommation comme en choisissant des produits ayant un écolabel pour s'assurer de leur qualité et de leur impact limité sur l'environnement ou encore en faisant réparer ou recycler ses vieux appareils électriques au lieu de les jeter. Tu peux aussi trier tes déchets et notamment garder les débris alimentaires et végétaux pour faire du compost. Tu peux aussi décider de : chauffer ton logement à 19°C au lieu de 20°C - cela ne fera pas de grande différence et pourtant c'est 7% de consommation d'énergie en moins, prendre une douche plutôt qu'un bain (tu consommeras 5 fois moins d'eau), utiliser au maximum la lumière naturelle, éteindre les lampes dans les pièces inoccupées, fermer l'eau quand tu te brosses les dents, éteindre les plaques électriques 10 à 15 minutes avant la fin de la cuisson, mettre un couvercle quand tu fais bouillir de l'eau (c'est 4 fois plus d'énergie économisée que sans couvercle), arrêter l'ordinateur quand tu ne l'utilises plus (branchés en permanence, les appareils électriques en veille consomment près de 10% de l'énergie de la maison). Quand tu achètes des appareils électroménagers, il faut regarder leur consommation énergétique et privilégier ceux avec une étiquette de classe énergétique A+ (et au-dessus A++) car ils permettent de réduire la consommation d'électricité de 20% par rapport à une classe A.

Ce sont des gestes simples qui permettent de limiter nos consommations sans réduire pour autant le confort dont nous avons l'habitude.

Tu veux innover/faire une nouvelle expérience ? Nous te proposons de cuire un œuf à l'énergie solaire !
Plus d'infos sur Parents/Mômes : <http://www.momes.net/Apprendre/Sciences/Experiences-pour-enfants/Cuire-un-oeuf-a-l-energie-solaire>

¹⁵ Europe Ecologie les Verts, *Je sauve le climat*, 2015

¹⁶ Idem

Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ? (3)

FOCUS SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES.

→ Il existe six "types" d'énergies renouvelables : l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, l'énergie géothermale, la biomasse et l'énergie des déchets. Elles se renouvellent naturellement après avoir été consommées et sont donc inépuisables (au moins sur des très grandes échelles de temps). Jusqu'à la fin du XVIIème siècle, les énergies renouvelables étaient les énergies les plus consommées (les moulins...).

Or aujourd'hui, les énergies renouvelables contribuent à ne satisfaire que près de 7% de la consommation française finale d'énergie.

Quelques mesures exemplaires :

- des panneaux photovoltaïques permettent d'électrifier des villages qui n'ont pas encore l'électricité ou de pomper l'eau dans des nappes souterraines,
- des panneaux solaires thermiques peuvent produire de l'eau chaude pour les besoins quotidiens des habitants,
- des éoliennes peuvent apporter de l'électricité dans les îles qui n'ont pas accès facilement à l'énergie.

Zoom sur l'avion solaire

Regarde la couverture de ton livret ? Sais-tu quel type d'avion est-ce ?

C'est un avion solaire ! Cet avion fonctionne grâce à l'énergie qu'il capte du soleil grâce à des panneaux photovoltaïques situés sur ses ailes. Il est capable de voler jour et nuit sans carburant et sans émission polluante : les batteries se chargent la journée et l'avion marche à l'énergie électrique accumulée la nuit. C'est l'avion du futur ! En effet, par rapport aux ressources fossiles comme le kérosène, l'énergie solaire est inépuisable, gratuite et non polluante. Le 3 juillet 2015, André Borschberg a atterri à Hawaï, en ayant décollé du Japon, à bord de son avion Solar Impulse 2 après avoir volé pendant 120h et avoir parcouru plus de 8200 km.

N'hésite pas à photographier ton avion une fois complété et à nous l'envoyer par mail à fpruchon@solidarite-laique.org

→ Le recyclage/ tri des déchets :

Trier tes déchets permet de leur donner une seconde vie. Tu peux ainsi rassembler : les objets en verre ensemble (poubelle verte), les emballages plastiques et les cartons (poubelle jaune) et les papiers (poubelle bleue). Attention certains déchets comme les ampoules ou les piles usagées se mettent dans des poubelles particulières. Tu peux en trouver une dans ton supermarché.



Pour t'aider à bien trier tes déchets, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'énergie) a mis en place un glossaire des logos. N'hésite pas à le consulter [ici](#).

Pratique : un moteur de recherche t'aide également à mieux trier. Plus d'infos [ici](#).

Pour aller plus loin, tu peux aussi décider de calculer ton empreinte écologique !

L'**empreinte écologique** est une mesure de la pression qu'exerce l'homme sur la nature. Elle évalue la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets.

Rendez-vous [ici](#).

Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ? (4)

A l'école

Met en place un agenda scolaire

Tu peux rencontrer ton directeur ou ton chef d'établissement pour discuter avec lui sur la mise en place d'un agenda 21 scolaire dans ton école !

C'est une démarche volontaire rassemblant les élèves, les professeurs et les agents d'entretien pour s'interroger ensemble sur leurs relations avec leur environnement, concevoir des plans d'action pour contribuer à de nouveaux modes de consommations mais, également, de relations aux autres et au monde dans un esprit de découverte, de responsabilité et de solidarité.

CLIM'
ACTEUR

Quelques exemples

➤ A la cantine :

Privilégier l'achat de produits frais, issus de circuits courts et des producteurs locaux ; mettre en place des menus zéro déchets en réduisant les déchets avant l'assiette (emballages, épluchures...), en compostant les déchets alimentaires, en triant les déchets vers les containers SYDED¹⁷), mettre en place des menus petite/grande portion... Exerce ainsi ton droit à une alimentation saine et suffisante.

➤ Dans l'école :

Associer les enfants à la vie de leur établissement et exercer ainsi son droit à la participation et à l'expression (conseil d'école, conseil de la vie collégienne), organiser des journées de la citoyenneté, inclure les élèves dans les temps forts de l'établissement (comme par exemple l'organisation d'événements) ; organiser une collecte des déchets électroménagers ; trier les déchets papiers en mettant en place des panières pour le brouillon en classe et en réutilisant ces papiers « brouillons ».

➤ Dans la cour

Créer une mare et/ou un potager pédagogique ou encore un hôtel à insectes.

Tu peux aussi devenir « Eco-délégué » pour sensibiliser tes camarades et proposer des projets communs.

NB : Le gouvernement a décidé que d'ici 2020 toutes les écoles, collèges et lycées devront inscrire le développement durable dans leur projet d'école ou d'établissement. Par ailleurs, à l'occasion du renouvellement des programmes en cours, tous les programmes scolaires et toutes les disciplines intégreront le développement durable, de la maternelle au baccalauréat. Prends les devants et attèle-toi y dès maintenant !



Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ? (5)

Dans ta ville

La limitation du réchauffement climatique doit aussi passer par une volonté politique. En tant que jeune, tu peux t'engager et exercer ton droit à la participation et à l'expression sur les sujets qui te concernent directement ! Sais-tu qu'il existe des conseils d'enfants et de jeunes dans les communes, les intercommunalités, les départements, les régions ? Ces conseils d'enfants et de jeunes permettent aux enfants de donner leur point de vue sur les politiques publiques les concernant mais aussi de mettre en place des projets. Toi aussi, renseigne toi sur les modalités pour participer à ces conseils. Tu pourras ainsi mettre en place des projets éco-citoyens !



Quelques exemples

- 1- Le conseil municipal des jeunes de Sainte-Rose de la Réunion (97) a lancé un concours d'expression, permettant à cinq classes de réaliser poèmes et dessins sur leur vision de la nature et de la biodiversité du territorial communal.
- 2- Le conseil municipal d'enfants de Saint-Pol-sur-mer (59) a organisé une manifestation de sensibilisation autour de l'environnement afin d'inciter les habitants à respecter leur ville et la nature.
- 3- Le conseil de jeunes du département de l'Oise (60) a réalisé un court-métrage sur l'alimentation permettant d'aborder différentes thématiques comme (le gaspillage alimentaire, l'équilibre alimentaire, les bonnes pratiques à la cantine, la convivialité ...) ¹⁸. Plus d'infos [ici](#).
- 4- Le conseil régional des jeunes du Limousin a mis en place les trophées du développement durable qui permettent de récompenser les associations, établissements publics, entreprises et collectivités locales qui prennent en compte le développement durable dans leurs actions (économique, écologique, sociale & solidaire)

Pour plus d'infos sur des actions menées par des conseils de jeunes autour du développement durable, rendez-vous sur le site de l'ANACEJ, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes en cliquant [ici](#).

Tu peux également participer aux éco-parlements des jeunes !

L'Eco-Parlement des jeunes est un dispositif d'éducation à l'environnement et de pratique de démocratie participative. L'EPJ met en réseau un grand nombre de classes ou de groupes de jeunes accompagnés par des éducateurs pour réaliser un projet environnemental. Cette action engage les élèves à partager des points de vue avec des adultes et les invite à rencontrer les acteurs de leur territoire.

Plus d'infos [ici](#)

¹⁸ Plus d'infos sur : <http://www.oise.fr/mes-services/education-jeunesse/conseil-departemental-des-jeunes/les-commissions/la-commission-developpement-durable/>

Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ? (6)

Ces activités sont proposées par les Éclaireuses Éclaireurs de France, membre de Solidarité Laïque, dans leur revue « Mettons-nous au vert ! », L'Équipée, n°235, juin 2015

Fiche technique Écocitoyen



Fabriquer une éolienne

Préserver notre planète est une nécessité plus qu'urgente ! Voici une technique qui permet de produire de l'énergie tout en respectant l'environnement. Fabrice

Une éolienne est une machine qui utilise la force du vent pour produire de l'électricité. Elle est composée de trois parties :

- un mât, qui mesure entre 50 et 110 mètres de haut (environ 3 fois moins que la Tour Eiffel) ;
- une nacelle, au sommet du mât, qui permet aux pâles de tourner. Le vent peut faire tourner les pâles jusqu'à 25 tours par minute ;
- un générateur, qui transforme l'énergie du vent en énergie électrique. Il est situé à l'arrière de la nacelle.

Une fois l'énergie électrique produite en haut du mât, elle est acheminée par câble souterrain jusqu'au poste EDF le



Pour ou contre ?

Pour :

- L'éolienne ne produit pas de déchets nucléaires et ne rejette pas de CO2, un gaz qui altère notre planète.
- L'éolienne produit une énergie propre - c'est sans joie.

Contre :

- Une éolienne coûte cher à installer et à entretenir.
- Certains trouvent que les éoliennes défigurent le paysage et font du bruit.

plus proche pour être intégrée au réseau. Tu peux ensuite t'en servir pour allumer la lumière par exemple. Une éolienne peut fonctionner jusqu'à 25 ans. Après il faut la démonter et la recycler.

UNE ÉNERGIE EFFICACE

Une éolienne peut produire de l'électricité pour alimenter 4 000 personnes. En France, nous sommes 66 millions. Si nous devions utiliser que des éoliennes pour produire notre électricité, il nous en faudrait 16 500 ! Heureusement qu'il y a d'autres moyens de produire de l'électricité comme les barrages hydrauliques.

Source : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) www.ademe.fr

Fiche technique Écocitoyen

À toi de jouer !

Maintenant que tu es incollable sur les éoliennes, construis un modèle simplifié. Amuse-toi bien !

Matériel

- 2 bouteilles en plastique propre (type eau, soda...) • 5 bouchons en plastique
- 1 bouchon en liège • 1 pic à chamallow
- Des gommettes • 1 vis • Des ciseaux

Bricolage

1. À l'aide de ciseaux, découpe une bouteille en deux dans le sens de la largeur et conserve la partie avec le bouchon.
2. Découpe dans le sens de la longueur des pétales de plastique jusqu'au goulot de la bouteille. Attention, les pétales doivent rester solidaires de la bouteille, tu ne dois pas les détacher.
3. Relève les vers le haut de telle manière que la bouteille commence à ressembler à une fleur avec ses pétales.
4. Tords légèrement chaque pétale pour aider les pétales à mieux tourner dans le vent. Tu peux les décorer avec des gommettes.



5. Avec la vis, troue les cinq bouchons plastiques et le bouchon en liège préalablement coupé en deux. Fais attention à tes doigts !
6. Visse un bouchon sur chacune des bouteilles.
7. Enfile les bouchons en plastique sur le pic à chamallow, à l'exception du bouchon vissé sur la bouteille entière.
8. Referme chaque extrémité du pic à l'aide d'une partie du bouchon en liège, en laissant un peu d'espace à l'extrémité droite.
9. Insère le pic dans le bouchon de la bouteille entière.

Ton éolienne est prête. Bon vent !



Jardin pédagogique agroécologique d'altitude

C'est le moment de se mettre au vert, et rien de tel que d'utiliser la nature comme source d'énergie pour améliorer son jardin. Geoffrey Probst

L'AGROÉCOLOGIE ? KÉLAKO ?

L'agroécologie est un ensemble de pratiques agricoles qui s'appuie sur la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement, notamment en diminuant les pressions sur l'environnement (limitation des pesticides) et en préservant les ressources naturelles (récupération de l'eau de pluie).

Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans un jardin agroécologique. Nous te proposons quelques techniques simples à réaliser chez toi.

Le compost

Le compost est obtenu par la fermentation/décomposition de certains déchets végétaux. Il permet d'enrichir la terre grâce aux minéraux et matière organique qui le composent.

Pour fabriquer son compost, on peut mettre du marc de café, des coquilles d'œufs, des épluchures, des feuilles mortes, l'herbe ramassée après la tonte de la pelouse...

Attention, sont interdits les agrumes, les produits laitiers, la viande, le bois peint ou vernis, les plastiques.



Le purin d'ortie

Le purin d'ortie est un excellent fertilisant et engrais. Il possède aussi un bon pouvoir répulsif contre les insectes ravageurs. Pour en fabriquer, il faut :

1. Mettre 1 kg d'orties fraîches dans un récipient et couvrir d'eau
2. Laisser macérer une à deux semaines
3. Filtrer le mélange pour ne récupérer que le liquide

Attention, l'ortie ça pique ! Il ne faut oublier d'utiliser des gants !

La préparation du sol

Le sol est un élément vivant, il faut donc en prendre soin autant que ses cultures. Pour bien commencer et ne plus avoir à le travailler à chaque saison, nous allons chercher à recréer un sol de forêt mature qui est le sol le plus fertile dans la nature.

Fiche technique Écocitoyen

Dans ton jardin :

1. Délimite l'espace où tu souhaites faire pousser des légumes, des fruits ou des fleurs, à l'aide d'une ficelle et/ou de planches en bois
2. Dispose au fond de l'espace délimité des bûches de bois



3. Comble les trous avec du bois ramé et fragmenté et amasse abondamment. Cette technique va permettre de favoriser la formation d'un champignon (mycélium) et d'attirer la microfaune nécessaire à la décomposition du bois.
4. Recouvre de compost, terre, paille et d'un peu de cendre.

Ton sol est prêt à s'auto-alimenter pendant plusieurs années !



Le jardin en trou de serrure



Le jardin en trou de serrure est un concept en agroécologie qui permet de cultiver sur une petite surface et de contrôler l'arrosage. C'est un petit potager circulaire au centre duquel se trouve une colonne qui sert de composteur et de distributeur d'eau. Cela entraîne une diffusion lente et homogène des nutriments.



- a) bordure en pierre
- b) terre fertile
- c) bac à compost

Parce qu'elle est maintenue et entourée par un muret de pierre, la terre fertile est protégée, donc réutilisable à volonté. Il est ainsi possible de cultiver une multitude de différents variétés de légumes sur un même espace.

FICHE ENFANT

Pour pouvoir agir au quotidien quelles solutions ? (7)

C) Enfant, exprime toi pour la COP 21 !

En tant qu'enfant et citoyen, tu es le premier concerné par cette conférence internationale sur le climat et l'avenir de la planète ! Tu as le droit de dire ce que tu en penses et de donner ton point de vue sur l'environnement dans lequel tu veux vivre. Ce droit est garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant et plus spécifiquement dans ses articles 12 et 13.

D'autres enfants et jeunes se mobilisent déjà depuis plusieurs années comme le réseau Climates, le réseau WARN « We are ready now ! ». Ils organisent notamment en lien avec les jeunes des simulations de négociations internationales à travers des jeux de rôle et permettent ainsi aux élèves de vivre un moment fort d'apprentissage par la pratique en jouant le rôle de représentants d'institutions officielles en cours de négociations.

Nous aussi, nous te proposons de t'exprimer :

Remplis le volet « A toi la parole ! »

Et renvoie - le à Solidarité Laïque avant le 31 octobre !

Solidarité Laïque à l'attention de Florine Pruchon
22 rue Corvisart – 75013 Paris
Ou par mail : fpruchon@solidarite-laique.org

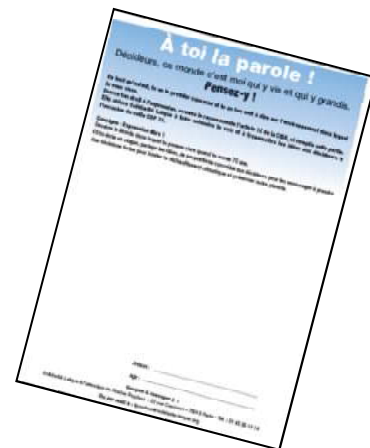
Ensuite, Solidarité Laïque s'engage à produire un manifeste basé uniquement sur vos paroles pour porter votre voix au moment de la conférence climat à Paris en décembre auprès des décideurs du monde entier !

Nous nous engageons également à faire remonter ces paroles au niveau national auprès des ministères concernés (Education Nationale, Ecologie-Développement Durable et énergie...) ou encore auprès du Défenseur des Enfants.

Aller plus loin ...

Tu peux également seul ou avec tes camarades travailler sur le thème « Agir pour le climat, c'est respecter mes droits » à travers différents supports :

- Enregistrer une vidéo
- Réaliser une affiche
- Photographier ton portrait avec un masque anti-pollution (simple, customisé, avec ou sans slogans...) et le partager sur ce site internet Maskbook.org
- Ecrire un slam
- Faire une réalisation en art postal. Plus d'infos [ici](#).
- Faire un reportage photo
- Réalise un climage ! Le principe est simple : associer une image à un nuage de mots. Pour cela, prends une photo dans l'environnement autour de toi. Ensuite, compose un « nuage de mots » permettant d'identifier par des mots clés les interactions avec le réchauffement climatique et les droits de l'enfant. Plus d'informations, cliquez [ici](#).



Pensez à nous envoyer des photos des ateliers réalisés et surtout de vos réalisations (affiche, masque, climage...) pour transmettre vos messages et de nous permettre de les porter au plus haut niveau !



Bibliographie Sitographie

- Académie de Lyon, Mon passeport écocitoyen, http://www2.ac-lyon.fr/etab/divers/preste69/IMG/pdf/passeport_Eco_09_web.pdf
- Aide et action, *Coup de chaud sur l'éducation ! Les impacts du changement climatique sur l'éducation*, juillet 2012
- Bertrand Dassonville, *CLIMAT : Comprendre le réchauffement climatique pour agir*, 2013 - http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/31/les-etats-en-retard-pour-livrer-leurs-objectifs-pour-le-climat_4606884_3244.html
- Le portail du gouvernement - <http://www.gouvernement.fr/action/la-cop-21>
- Éclaireuses Éclaireurs de France, « Mettons-nous au vert ! », L'Équipée, n°235, juin 2015
- EDF, *Electricité et économies d'énergie* - <http://jeunes.edf.com/article/electricite-et-economies-d-energie,275>
- Euractiv.fr, *COP 21 : petit manuel de gouvernance et de géopolitique du climat*, 18 février 2015 - <http://www.euractiv.fr/sections/climat-environnement/cop-21-petit-manuel-de-gouvernance-et-de-geopolitique-du-climat-312189>
- Europe Ecologie les Verts, *Je sauve le climat*, 2015
- Fondation Nicolas Hulot, 2013, *10 fiches pour décrypter le changement climatique*, http://www.fondation-nicolas-hulot.org/sites/default/files/pdf/outils/fiches_defi_climatique.pdf
- Fondation Nicolas Hulot, L'écogeste attitude, http://www.fnh.org/francais/doc/en_ligne/climat/magazine.pdf
- GIEC, Rapport 2013 - https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg1/WG1AR5_SPM_brochure_fr.pdf
- Delphine Grinberg, *Terriens malins*, Editions Le Pommier, 2013
- Le Monde, *De nombreux Etats en retard dans leurs engagements pour le climat*, mars 2015 - http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/31/les-etats-en-retard-pour-livrer-leurs-objectifs-pour-le-climat_4606884_3244.html#HgZBv17u9tGiuiLm.99
- Le Monde, *Climat : où en sont les engagements des Etats avant la COP21*, 11 avril 2015 - http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/04/11/climat-ou-en-sont-les-engagements-des-etats-avant-la-conference-de-paris_4613786_4355770.html
- Le Parisien, *La Hausse du niveau de la mer va vraiment nous coûter cher*, 26 Mars 2015
- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, *Changement climatique - impacts en France*, 2014 - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/livret_indicateurs.pdf
- Réseau Action Climat, France - <http://www.rac-f.org/>
- Réseau Action, *Climat, chiffres-clés du climat France et monde* - http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rep_-_Chiffres_cles_du_climat_France_et_Monde.pdf
- Réseau action climat France, *Note de décryptage « Objectifs mondiaux pour le développement durable : quelle place pour le climat ? »*, 2014 - <http://www.association4d.org/wp-content/uploads/2014/10/Note-de-d%C3%A9cryptage-ODD-et-climat-VFINALE.pdf>

Autres outils pédagogiques mis à votre disposition



L'exposition pédagogique « La vie des déchets »

Public cible : 8-16 ans, tout public

Réalisée par Solidarité Laïque, avec le soutien du Fonds MAIF pour l'éducation - Version 2/2013

Une exposition de 17 panneaux conçue pour les scolaires sur les déchets dans une optique de développement durable à l'international, un livret pédagogique pour les enseignants et animateurs comprenant des données et un approfondissement de chaque panneau, des pistes d'animations, d'articulation avec les programmes scolaires.

✓ **Gratuit (+ Participation forfaitaire aux frais d'envoi +3,20€)**

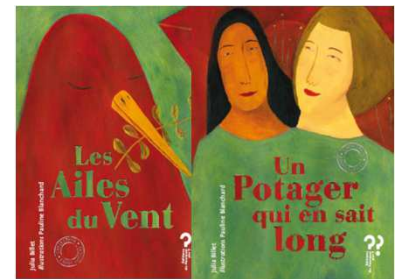
Contes pour enfant : « Les Ailes du Vent » - « Le Potager qui en sait long »

Public cible : 6 – 12 ans

Réalisé par Solidarité Laïque en partenariat avec la Maison d'Éditions du « Pourquoi Pas? »

Des contes pour enfants qui abordent les droits à l'éducation, aux loisirs, au repos et encouragent l'expression des enfants et des jeunes.

✓ **6,50€ (+ Participation forfaitaire aux frais d'envoi +3,20€)**



Jeu pédagogique « Ne lâchons pas nos droits ! »

Public cible : 8 – 16 ans.

Réalisé par Solidarité Laïque

Ce jeu sensibilise les enfants et les jeunes à leurs droits et encourage leur participation et leur expression.

Accessible en ligne sur notre site internet en cliquant [ici](#).

Un support papier du jeu peut être envoyé sur demande.

✓ **Gratuit (+ Participation forfaitaire aux frais d'envoi +3,20€)**

Pour toute commande de ces outils,
merci de contacter à Solidarité Laïque :

Florine PRUCHON

Chargée de mission Droits de l'Enfant

fpruchon@solidarite-laique.org

01 45 35 13 13